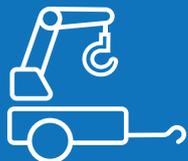


Catalogue Formations



Location . Vente . SAV . Formation



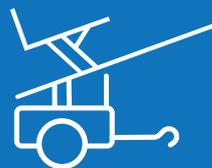
Grues mobiles aluminium

Sur remorques & camions



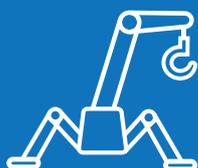
Monte-Meubles

Sur remorques & porteurs

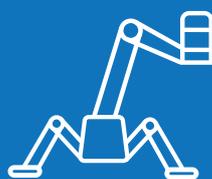


Monte-matériaux

Sur remorques



Grues sur chenilles & araignées



Nacelles élévatrices araignées

Formations dédiées aux utilisateurs de matériel Klaas

Informations générales	P 3
Législation	P 4
Grue mobile à radiocommande	P 5 - 6
Grue télescopique à radiocommande sur camion	P 7 - 8
Recommandation aux utilisateurs de monte-meubles et monte-matériaux	P 9
Monte-Meubles & Monte-Matériaux	P 10

Le levage est un métier qui impose la plus grande rigueur, Klaas All Road est **historiquement spécialisé** dans la formation aux matériels Klaas .

Pour vous assurer **une performance et une sécurité optimale**, nous avons conçus nos formations en collaboration avec le fabricant, nos clients et les organismes de prévention et sécurité comme la **CARSAT**(2) et l'**OPPB-TP**(3) depuis plus de 10 ans.



Les Formations



- Spécialement conçues pour les matériels Klaas.
- Animées par des formateurs et testeurs confirmés et agréés.
- Éligibles aux dispositifs **CPF**(1) et organismes opérateurs de compétences (**OPCO**).
- Référencés **QUALIOPi** depuis Décembre 2021.

Nos formations ont lieu dans nos agences ou dans vos locaux.

A l'issue de la formation théorique et pratique, et sous réserve de la réussite à votre examen, nous vous délivrons :

- Votre attestation de formation à l'utilisateur vous permettant de délivrer vos autorisations de conduite.
- Votre diplôme Klaas All Road d'aptitude à l'utilisation d'une grue Klaas

1 : Compte personnel de formation
2 : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.
3 : Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics.

Pourquoi une formation?

L'employeur ou l'utilisateur est dans l'obligation d'avoir effectué une formation pour l'utilisation de l'engin (Code du Travail, Art. du 2 décembre 1998)

L'employeur se doit d'établir et de **délivrer une autorisation de conduite** au conducteur

Cette autorisation peut être délivrée selon les conditions suivantes :

- Le conducteur a reçu une formation adéquate avec contrôle des connaissances
- Le conducteur est déclaré apte par le médecin du travail.
- Le conducteur doit avoir la connaissance des lieux et du plan de prévention.

Deux configurations concernant les grues en aluminium sur remorque :

1. L'engin de levage de charges avec câbles, en tant que grue sur remorque Klaas, grue télescopique sur châssis tracté, n'est plus classé dans la catégorie 1B à compter du 1er Janvier 2020. En effet à compter de cette date l'utilisateur n'est plus dans l'obligation d'avoir le CACES. L'engin peut être manoeuvré depuis un poste de commande installé sur le châssis ou par radio commande.

2. Plate-forme élévatrice mobile de personnes (PEMP), classée dans la catégorie **1B**, selon la recommandation **R 486**, dont la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position repliée et avec une élévation multidirectionnelle.

Pour optimiser votre performance, en collaboration avec les acteurs de la prévention et afin de mieux répondre aux exigences de la formation, il est préconisé **un module spécifique de formation** venant compléter la formation initiale **CACES Nacelle R490 1B**.

NOUS PROPOSONS PLUSIEURS MODULES DE FORMATION A L'UTILISATEUR DE GRUE SUR REMORQUE OU CAMION GRUE KLAAS :

Formation initiale complète à l'utilisateur de grue Klaas:

> **ATTESTATION DE FORMATION** Grue mobile à radiocommande

Formation initiale complète à l'utilisateur de grue Klaas avec nacelle:

> **ATTESTATION DE FORMATION** Grue mobile à radiocommande

> **CACES Nacelle R486**

Formation initiale complète à l'utilisateur de Camion grue Klaas :

> **ATTESTATION DE FORMATION** Camion grue

Formation initiale complète à l'utilisateur de Camion grue Klaas avec nacelle :

> **ATTESTATION DE FORMATION** Camion grue

> **CACES Nacelle R486**



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.
- S'assurer de l'adéquation de la grue aux manutentions à réaliser
- Être capable de conduire une machine en sécurité
- Précision des manœuvres

LA VALIDATION :

- Évaluation théorique et pratique .
- Test.
- Attestation de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementations des engins de levage.
- Les grues tractables, types et mouvements.
- La technologie des équipements de travail.
- Les conditions de stabilité d'une grue.
- Les abaques de charges et contrôleur d'état de charge.
- Le calage et le mouflage d'une grue.
- Les règles de conduites routières.
- Les chaînes cinématiques et principes des énergies mises en oeuvre.
- Les différents indicateurs du tableau de bord.
- Les batteries et le risque électrique.
- Les accessoires de levage.
- Les élingues et leurs limites.
- Les calculs des forces.
- Le centre de gravité.
- Les gestes de commandement.
- Le transport, la mise en place et l'adéquation au levage.

2 : 1 testeur pour 4 personnes pour le CACES R486 soit 2 testeurs pour 6 personnes.

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.



LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Le contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet d'entretien, ...).
- Les vérifications à la prise de poste.
- L'attelage, le dételage et le déplacement de la grue par télécommande.
- La mise en place de la grue (adéquation et balisage).
- Le calage et la mise à niveau dans différentes conditions environnementales (nature des sols, déclivités, bord de chaussée, ...).
- Le déploiement de la grue, les contrôles et les essais de fonctionnement de l'ensemble.
- Les différents exercices en vision directe, en aveugle, avec les différents accessoires des grues (pinces, bennes, ...).
- Montage et démontage de la nacelle en sécurité.
- Mise en œuvre et contrôle des sécurités de la nacelle.
- Déplacement spatiaux et positionnement dans des endroits exigus.



Initiale Grue

Formation initiale complète à l'utilisateur de grue Klaas.

ACES

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 Examen avec 1 formateur
- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 3 jours
- Au tarif unique de 915,00 € H.T./stagiaire**

Initiale Grue & nacelle

Formation initiale complète à l'utilisateur de grue Klaas avec nacelle.

ACES & CACES R486 nacelle

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique (grue et nacelle)
- 1 Examen avec 2 testeurs (2)
- 1 Examen avec 1 formateur
- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 4 jours
- Au tarif unique de 1 200 € H.T./stagiaire**

2 : 1 testeur pour 4 personnes pour le CACES R486 soit 2 testeurs pour 6 personnes.

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Etre en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.
- S'assurer de l'adéquation de la grue aux manutentions à réaliser
- Être capable de conduire un engin de sécurité
- Précision des manœuvres

LA VALIDATION :

- Évaluation théorique et pratique .
- Test.
- Attestation de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementations des engins de levage.
- Les grues tractables, types et mouvements.
- La technologie des équipements de travail.
- Les conditions de stabilité d'une grue.
- Les abaques de charges et contrôleur d'état de charge.
- Le calage et le mouflage d'une grue.
- Les règles de conduites routières.
- Les chaînes cinématiques et principes des énergies mises en oeuvre.
- Les différents indicateurs du tableau de bord.
- Les batteries et le risque électrique.
- Les accessoires de levage.
- Les élingues et leurs limites.
- Les calculs des forces.

2 : 1 testeur pour 4 personnes pour le CACES R486 soit 2 testeurs pour 6 personnes.

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.



- Le centre de gravité.
- Les gestes de commandement.
- Le transport, la mise en place et l'adéquation au levage.

LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Les contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet d'entretien, ...).
- Les vérifications à la prise de poste.
- L'attelage et le dételage de la grue.
- La mise en place de la grue (adéquation et balisage).
- Le calage et les mises à niveau dans différentes conditions environnementales (nature des sols, déclivités, bord de chaussée, ...).
- Le déploiement de la grue, les contrôles et les essais de fonctionnement de l'ensemble.
- Les différents exercices en vision directe, en aveugle, avec les différents accessoires des grues (pincers, bennes, ...).
- Montage des différents accessoires, tel que nacelle, après formation théorique conformément à la notice d'utilisation.
- Mise en œuvre et contrôle des sécurités de la nacelle.
- Déplacement spatiaux et positionnement dans des endroits exigus



Initiale Camion grue

Formation initiale complète à l'utilisateur du Camion grue Klaas

ACES

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 1 Examen avec 1 formateur
- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 3 jours
- Au tarif unique de 915,00 € H.T/stagiaire**

Initiale Camion Grue & nacelle

Formation initiale complète à l'utilisateur du Camion grue Klaas avec nacelle.

ACES & CACES R486 nacelle

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique (grue et nacelle)
- 1 Examen avec 2 testeurs (2)
- 1 Examen avec 1 formateur
- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 4 jours
- Au tarif unique de 1 200,00 € H.T/stagiaire**

2 : 1 testeur pour 4 personnes pour le CACES R486 soit 2 testeurs pour 6 personnes.

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.

Recommandations aux utilisateurs de **MONTE-MEUBLES & MONTE-MATÉRIAUX**

En complément des textes réglementaires en vigueur et notamment de l'arrêté du 1er mars 2004 et de la directive « Machines » 2006/42/CE, transposé dans le code du travail, il est recommandé aux chefs d'entreprise dont tout ou partie du personnel relevant du régime général de la sécurité sociale procède aux opérations de déménagement, enlèvement, livraison de meubles, de colis similaires lourds ou encombrants, même à titre secondaire ou occasionnel, de prendre ou de faire prendre des mesures notamment lors de l'utilisation d'un appareil appelé « monte-meubles » ou « monte-matériaux ».

Lors des déménagements et des emménagements en hauteur, l'utilisation des monte-meubles **facilite le travail des salariés**, évite de nombreux accidents et limite significativement les lombalgies et les dorsalgies générées lors des manutentions manuelles.

Former le personnel devant utiliser un monte-meubles à son utilisation en toute sécurité est fortement recommandé.

Cette recommandation permet d'utiliser le matériel en toute sécurité et optimiser la performance de vos chantiers.

La formation comporte :

- **Une partie théorique.**
- **Une partie pratique.**

à l'issu de la formation, une attestation de formation à l'utilisation d'un monte-meubles ou monte-matériaux sera délivrée par un formateur agréé.

Elle servira de base à la délivrance d'une attestation d'utilisation.

2 : 1 testeur pour 4 personnes pour le CACES R486 soit 2 testeurs pour 6 personnes.

* : La formation sera assurée à partir de 4 participants au minimum.

** : Sous réserve du nombre de participant minimum requis, le cas échéant la formation pourra être reportée voire annulée.



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre en conformité avec la réglementation (obligatoire).
- Pouvoir délivrer une autorisation de conduite.
- S'assurer de l'adéquation de la grue aux manutentions à réaliser
- Être capable de conduire un engin de sécurité
- Précision des manœuvres

LA VALIDATION

- Évaluation théorique et pratique.
- Attestation de formation permettant la délivrance de l'autorisation de conduite.

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

- Les devoirs et responsabilités des utilisateurs.
- Les réglementation des engins de levage.
- Autorisations sur voie publique et autorisations spécifiques.
- Terminologie des éléments constitutifs.
- Technologie des montes - meubles.
- Adéquation avant montage (contrôle résistance zone de montage, sécurisation, logistique, ...) .
- Conditions d'équilibre et de stabilité des appareils de levage en porte - à - faux.
- Mode opératoire du montage.
- Les différents composants de sécurité.
- Abaques de charges.
- Consignes d'utilisation (essais de fonctionnement, essais de charge, vérifications à la prise de poste) .
- Mode opératoire pour le démontage.





LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Le contrôles documentaires (VGP, CE, Notice d'utilisation, carnet de maintenance, ...) .
- Les vérifications à la prise de poste : contrôle de l'attelage et transport.
- L'adéquation sur site.
- Le montage du monte - meubles en sécurité.
- Les essais de fonctionnement.
- Le contrôle en cours d'utilisation normale.
- La fin de poste.
- La consignation et le compte rendu.

Initiale Monte-Meubles & Monte-Matériaux

- 1 Formation théorique
- 1 Formation pratique
- 6 Stagiaires maximum*
- Durée totale 1 jour
- À partir de 347,50 € H.T/stagiaire



Le Programme de formation



LES PRE-REQUIS :

- Avoir 18 ans (dérogation possible).
- Visite médicale effectuée par la médecine du travail.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité
- Secourir une personne bloquée.
- S'assurer de l'adéquation de la nacelle aux manutentions à réaliser
- Être capable de conduire un engin de sécurité
- Précision des manoeuvres

LA VALIDATION (4h) :

- Évaluation théorique et pratique .
- Test.
- Attestation de formation (ACES)

LE CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE (7h)

- Aspects règlementaires
- Les obligations de l'employeur
- Les obligations du conducteur
- Réglementation concernant le constructeur
- Les sanctions éventuelles
- Les catégories de PEMP et leur utilisation spécifique
- Performances et adéquations
- Les principaux organes d'une PEMP
- Les dispositifs de sécurité.
- Les consignes d'entretien et les différents contrôles
- Le mode opératoire de prise et de In de poste
- Conditions et règles d'utilisation (nombre, qualification du personnel.
- prescriptions du constructeur
- Principaux risques et causes d'accidents
- Résistances au sol
- Obstacles
- Manoeuvre à partir du poste de secours
- Consignes en cas d'électrification de la PEMP



LE CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE (10h)

- Vérification de l'adéquation
- Réalisation des contrôles
- Positionnement par rotation, translation, élévation
- Calage de la PEMP
- Exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits
- Exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom...



/ LES SERVICES *By All Road*



LOCATION

La location courte et longue durée, disponible partout en France, vous apportent de la flexibilité, un matériel entretenu et conforme, livré sur vos chantiers.



VENTE NEUF & OCCASION

La gamme de matériel neuf et occasion Klaas by All Road s'adapte à vos besoins pour vous permettre de gagner en productivité et en sécurité.



MAINTENANCE ET SAV

En agence ou sur chantier, les techniciens Klaas by All Road interviennent partout. En contrat de maintenance, vous restez concentré sur vos chantiers, nous gérons pour vous l'entretien courant de votre matériel.



FORMATIONS

Devenez et restez opérationnel en toute situation, avec les formations et mises à niveau Klaas by All Road.



FINANCEMENTS

Accélérez la croissance de votre entreprise, et optimisez votre trésorerie avec un financement adapté à votre activité.



LOCATION . VENTE . SAV . FORMATION

Distributeur exclusif Klaas en France

Siège social France

6, allée des primevères
60440 Nanteuil-le-Haudouin

(+33) 01 43 00 55 96
contact@klaas.fr

www.klaas.fr

